

Dengue à Mayotte Poursuite de l'épidémie

Point au 13 février 2020

Le point épidémiologique

Points clés

- **1089 cas de dengue déclarés** depuis le début de l'épidémie dont **904 cas confirmés en 2020**
- **Stabilisation** de l'incidence **dans le nord**
- **Augmentation du nombre de cas dans le sud**
- Sérotype **DENV-1 majoritaire** (identification du sérotype DENV-2 pour 2 cas importés)
- Saison des pluies favorable à l'**augmentation de la population de moustiques**
- Epidémies de dengue dans la zone océan Indien : risque d'importation de nouveaux cas et sérotypes

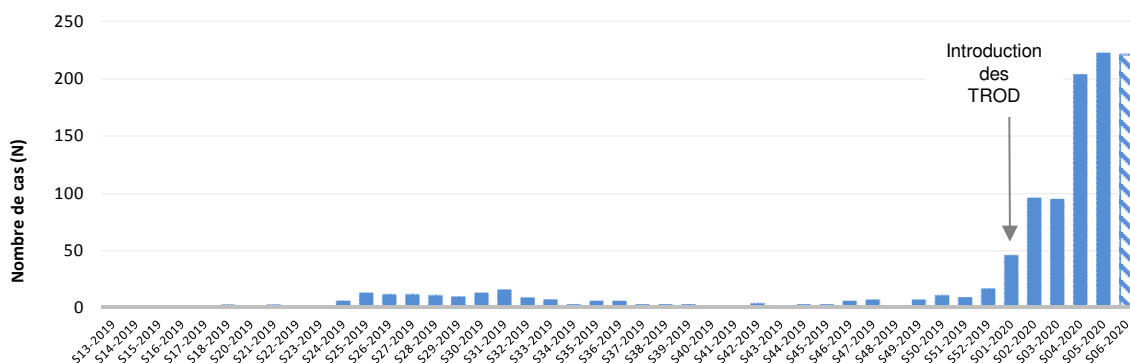
Surveillance épidémiologique des cas confirmés de dengue

L'épidémie de dengue se poursuit. Entre le 25/03/2019 et le 12/02/2020, **1089 cas de dengue** ont été confirmés par PCR au laboratoire du Centre Hospitalier de Mayotte (CHM) ou par Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD).

Le nombre de cas confirmés augmente chaque semaine depuis la semaine 51-2019 (semaine du 16/12/2019) et l'on comptait **904 nouveaux cas au cours des 6 premières semaines de 2020**, ce qui représentait **82,6% de l'ensemble des cas déclarés depuis début 2019** (Figure 1).

Parmi les 542 cas investigués par l'ARS, la majorité des cas étaient **acquis localement** (92%). Les 41 cas identifiés comme importés provenaient de l'Union des Comores, de Madagascar, de La Réunion et de la Tanzanie.

Figure 1 – Distribution des cas de dengue confirmés par PCR et/ou TROD, par semaine de prélèvement, Mayotte, S13/2019 – S06/2020 (n = 1088) (Données non consolidées pour la semaine 06-2020)



Les autres dispositifs de surveillance

Réseau de médecins sentinelles de Mayotte : Depuis fin décembre 2019, le taux de consultations pour syndrome *dengue-like* (SDG) augmente dans le réseau des médecins sentinelles. L'activité pour SDG a atteint 5,4% en semaine S06-2020 et se situait largement au dessus des moyennes saisonnières (0,5%). Cette activité est influencée par les médecins sentinelles des zones Nord et Grand Mamoudzou. Depuis janvier 2020, une partie des médecins sentinelles est équipée de TROD facilitant le diagnostic.

Passages dans le service d'urgence du CHM : Depuis le 1^{er} janvier 2020, on observe une augmentation progressive des passages aux urgences du CHM avec un codage dengue (Figure 2). En effet, 147 passages ont été identifiés en 2020 dont au moins 11 ont donné lieu à une hospitalisation au CHM.

Hospitalisation de plus de 24h : Les investigations autour des cas hospitalisés plus de 24h sont en cours. Une seule forme sévère a été identifiée à ce jour, elle a causé le décès d'une patiente en août 2019 (cf *infra*).

Mortalité : Au 12/02/2020, un seul décès survenu en août 2019 a été imputé à la dengue après expertise. Il s'agissait d'une patiente de 39 ans ayant développé une encéphalite post-dengue.

Figure 2 – Distribution des passages codés « dengue » dans le service d'urgence du CHM (Réseau OSCOUR®), Mayotte, S13/2019 – S06/2020 (n=187)

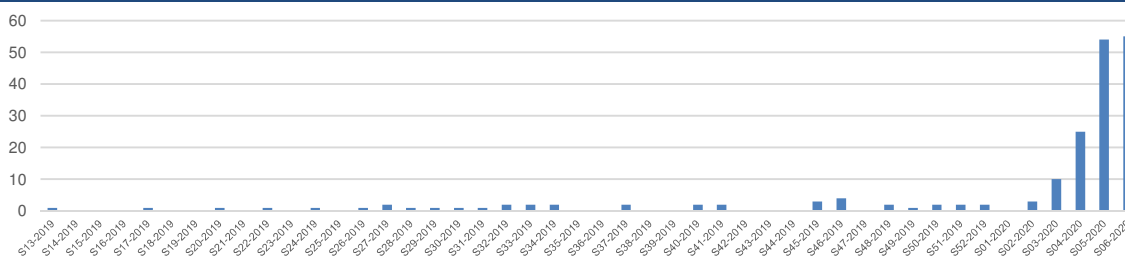


Figure 3 – Localisation des cas confirmés de dengue à Mayotte, S13/2019 - S06/2020 (n=1079) (selon la commune de résidence)

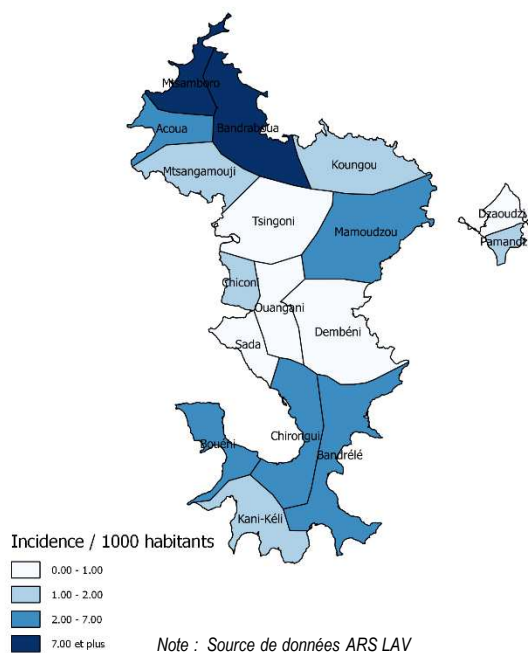


Tableau 1 – Evolution temporelle du nombre de cas de dengue confirmés biologiquement, selon la circonscription de prélèvement, Mayotte, S01/2020 – S06/2020 (n = 794)

| Circonscription | S01/2020 S04/2020 | S05/2020 S06/2020* | Evolution de la situation épidémique |
|--|----------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| Nord | 251 (60,8%) | 146 (38,3%) | ↓ |
| Grand Mamoudzou (dont dispensaires) | 44 (10,7%) | 36 (9,4%) | ↔ |
| Grand Mamoudzou (CHM hors dispensaires) | 62 (15,0%) | 130 (34,1%) | ↑ |
| Petite-Terre | 0 | 5 (1,3%) | ↔ |
| Centre | 7 (1,7%) | 9 (2,4%) | ↔ |
| Sud | 49 (11,9%) | 55 (14,4%) | ↑ |
| TOTAL | 413 | 381 | |

* Données non consolidées ; cas en cours d'investigation

Bien que l'incidence diminue dans le nord, les villages de Dzoumogne et Mtsamboro concentrent la majorité des nouveaux cas. Dans le Grand Mamoudzou, Mtsapere, Cavani et plus récemment Kaweni semblent être les foyers les plus actifs. Les villages de Mramadoudou et Chirongui sont particulièrement touchés dans le sud. A ce stade, seuls des cas sporadiques sont déclarés à Petite-Terre et dans le Centre (Figure 3, tableau 1).

Analyse de la situation épidémiologique

Mayotte n'avait pas connu d'épidémie de dengue depuis 2014 où 522 cas avaient été confirmés et le sérotype circulant était le DENV-2. Le taux d'hospitalisation était de 10% mais aucune forme grave ni décès n'avaient été répertoriés.

Après une phase de circulation virale autochtone débutée en mars 2019, une recrudescence majeure des cas a été observée fin 2019 dans la zone du **Grand Mamoudzou** puis dans le **Nord**. Les communes de Mtsamboro et de Mamoudzou comptabilisent le plus grand nombre de cas confirmés. Depuis 2 semaines, l'incidence semble se stabiliser dans le Nord, des opérations de pulvérisation d'insecticide ont eu lieu dans cette zone pouvant expliquer cette évolution. L'incidence augmente dans le sud.

Le virus circulant appartient au sérotype **DENV-1**. Les zones de Petite-Terre et du Centre de l'île semblent encore épargnées par l'épidémie. Aussi, les enquêtes autour des cas confirmés sont réalisées par l'ARS dans ces deux zones afin d'identifier le lieu de contamination des cas et détecter d'éventuels nouveaux foyers.

L'accélération de l'épidémie coïncide avec la mise à disposition de TROD pour les cliniciens. Il est probable que les capacités de détection rapide du virus aient permis une meilleure détection des cas. Etant donné le taux de **formes asymptomatiques** (50-90%), il est possible que la situation épidémiologique actuelle soit sous-estimée.

Des cas acquis localement sont signalés dans la plupart des communes de Mayotte : le **risque d'extension de l'épidémie sur l'ensemble du territoire** est à craindre en cette saison des pluies favorable à la multiplication des moustiques vecteurs de la maladie. Par ailleurs, des cas ou des épidémies de dengue sont signalés dans les pays de la zone océan Indien, invitant à une vigilance spécifique autour des patients revenant d'un voyage dans ces zones à risque.

Préconisations pour les professionnels de santé

Dans les zones où la circulation virale n'est pas établie (Petite-Terre et Centre), il est recommandé de **confirmer biologiquement** chaque cas suspect* de dengue pour permettre la **détection de nouveaux foyers** :

- Dans les 5 jours suivant le début des symptômes : **RT-PCR**
- Entre le 5^{ème} et le 7^{ème} jour : **RT-PCR et sérologie** (IgM/IgG)
- Au delà de 7^{ème} jour : **sérologie seule** (IgM/IgG)

*Syndrome dengue-like : fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$ d'apparition brutale, associée à un ou plusieurs symptômes non spécifiques (douleurs musculo-articulaires, manifestations hémorragiques, céphalées frontales, asthénie, signes digestifs, douleurs rétro-orbitaires, éruption maculo-papuleuse) en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.

Dans les zones où la circulation virale a été mise en évidence, les cliniciens du CHM sont invités à se référer à la procédure diagnostique du laboratoire hospitalier (conduite à tenir devant un syndrome dengue-like).

Le **traitement de la dengue est symptomatique** : douleur et fièvre peuvent être traitées par du paracétamol. **En aucun cas**, l'aspirine, l'ibuprofène ou autres AINS ne doivent être prescrits.

Pour en savoir plus

Dossier sur la dengue : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/dengue>

Points épidémiologiques sur la dengue à Mayotte et à La Réunion : <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/océan-indien/publications/#tabs>



Directeur de la publication : Geneviève CHÈNE
Responsable Cellule Mayotte : Hassani YOUSOUF

Retrouvez-nous sur : www.santepubliquefrance.fr

Nous remercions les médecins généralistes et hospitaliers, les biologistes du laboratoire du CHM et du laboratoire privé ainsi que la CVAGS et la LAV de l'ARS Mayotte, pour leur participation à la surveillance et au recueil de données.

Santé publique France

Diffusion : mayotte@santepubliquefrance.fr

Cellule Mayotte :

BP 410, 97600 Mamoudzou, Mayotte

Tél. : +262 (0)2 69 61 83 04

Fax dématérialisé : +262 (0)2 62 93 94 57